

ABONNEMENT.

2 Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C^o, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES ; Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas, Et du droit de modifier le rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^o, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Février 1874.

L'ALLEMAGNE

ET LA PAIX DE L'EUROPE.

Sous ce titre, la Pall Mall Gazette a publié dans son numéro du 12 février un article qui a été très-remarqué et que nous croyons devoir reproduire. Le voici :

« Trois années se sont écoulées depuis la conclusion de la paix qui a placé l'Allemagne à la tête des nations du continent. Cet intervalle a permis d'apprécier ce qu'il y avait de fondé dans les rassurantes théories sur l'avenir de l'Europe qu'on acceptait si volontiers au mois de février 1871. On répétait alors sur tous les tons que le résultat imprescriptible de la guerre entre la France et l'Allemagne serait de mettre une nation pacifique au lieu d'une nation militaire à la tête des grandes puissances (1). La France, disait-on, — cette France turbulente, passionnée, avide de gloire, était à jamais détrônée, et, à sa place, apparaissait le doux Allemand, aux goûts domestiques, n'ayant d'autre souci que son foyer et sa famille, et répugnant à tirer l'épée, sinon pour défendre sa femme, ses bébés et son poêle.

« En vain objectiez-vous que, dans sa dernière phase tout au moins, la guerre contre la France avait pris des proportions qui s'éloignaient singulièrement du programme strictement défensif attribué aux Allemands par leurs amis d'Angleterre ; on répondait qu'il y a des circonstances dans lesquelles, du consentement universel, l'at-

(1) Ceci et tout ce qui suit résume, dans un style modéré, la thèse soutenue avec une violence acerbe pendant la guerre par le Times et surtout par le Daily News.

taque est la forme la plus efficace de la défense ; et chaque pas en avant dans l'invasion de la France était représenté comme étant simplement une garantie de plus contre une invasion ultérieure de l'Allemagne.

« Il y avait néanmoins des gens assez simples pour penser que ce genre de précaution serait mis de côté au retour de la paix. Dans le fait on prétendait que le principal avantage du système militaire prussien consistait en ce qu'il était incompatible avec toute autre manière d'agir. Une nation armée était tenue de poser les armes aussitôt que la nécessité qui les lui avait fait prendre était passée.

« Les Français, avec leur armée permanente toujours prête à marcher, étaient une menace constante pour leurs voisins ; mais quant aux Allemands, qui ne devenaient soldats que lorsque les besoins de leur pays l'exigeaient, on pouvait être sûr qu'ils ne feraient ce sacrifice que lorsqu'ils y seraient contraints.

« Leurs affaires, leurs écoles, tout le système de leur vie civile avaient des droits primordiaux sur leur bourse et sur leur temps. C'était seulement quand il s'agissait de défendre ces intérêts capitaux contre un envahisseur qu'ils croyaient devoir donner leurs pensées et leur argent.

« Désormais le continent ne sentirait plus que ses destinées dépendent de la parole d'un seul homme. L'agrandissement de l'Allemagne lui avait rendu une stabilité qu'il avait perdue depuis le jour où le maintien de l'équilibre européen avait cessé d'être le principal souci des hommes d'Etat.

« Il y avait des Anglais qui croyaient à tout cela, et un plus grand nombre qui s'efforçaient d'y croire. Ceux-là négligeaient deux faits importants : les dispositions dans lesquelles la guerre avait laissé les Allemands et celles dans lesquelles elle avait laissé les Français.

« Une élévation soudaine à la suprématie incontestée de l'Europe devait nécessai-

rement faire naître de nouvelles ambitions et des idées nouvelles. Le ressentiment de la nation dont la place a été prise, la jalousie des puissances qui se proposaient de faire un jour la même chose, l'impulsion donnée aux idées et aux aspirations militaires par le spectacle de succès merveilleux, la tendance à identifier certaines doctrines politiques avec certains hommes d'Etat, — telles sont les influences qui ont constamment réagi contre les résultats que devait amener en théorie la défaite de la France par l'Allemagne.

« Les conditions particulières de la paix en ont ajouté une autre. Le démembrement a donné à la nation vaincue le sentiment d'un grief qui fait appel à quelque chose de plus élevé que la bourse, et dans l'état actuel des partis en France, il est plus qu'improbable que le sentiment de ce grief s'éteigne de sitôt.

« Les Français, qui ont un sens pratique pour les affaires, rejetteraient peut-être l'idée d'une guerre ayant pour objet de récupérer l'indemnité, car elle impliquerait le risque de jeter du bon argent après le mauvais. Mais une guerre pour recouvrer l'Alsace et la Lorraine apparaît sous un jour bien différent. Ce serait une lutte pour rétablir l'intégrité nationale, pour réunir à la France des Français qui ont été séparés d'elle contre leur volonté et sans l'avoir mérité. Si les Français formaient un peuple uni, ils pourraient écarter cette pensée et acquiescer de propos délibéré à la perte de leur territoire, comme étant un mal moindre que le prix terrible auquel il faudrait le reconquérir. Mais avec des partis rangés en bataille les uns en face des autres, l'abandon de toute idée de revanche est hors de question.

« Le parti qui inscrirait dans son programme le maintien de la paix avec l'Allemagne et qui accepterait les changements amenés par la guerre comme la distribution définitive des territoires européens prêterait

le flanc à ses adversaires, et ceux-ci feraient un usage aussi prompt que terrible d'un pareil avantage. Le parti qui pourrait porter contre ces adversaires, monarchistes ou républicains, l'accusation de manquer de patriotisme, avec preuves à l'appui, se concilierait du coup l'appui de l'armée et la sympathie du pays entier.

« Les Allemands voient tout cela, et il n'est pas probable qu'ils se fassent illusion sur l'importance de cet état de choses. Ils se sont enfermés eux-mêmes dans un cercle fatal duquel il semble difficile de trouver le moyen de sortir.

« Licencier leur armée et renvoyer leurs soldats dans leurs foyers, ce serait, à leurs yeux, inviter la France à les attaquer aussitôt qu'elle se sentirait assez forte pour le faire ; d'un autre côté, maintenir leur armée sur le pied actuel, c'est encourir des dépenses à la fois énormes et improductives, se constituer eux-mêmes à l'état de menace perpétuelle contre la paix de l'Europe, et à la longue provoquer sur une échelle plus gigantesque la guerre que leur but avoué est d'éviter.

« Le correspondant du Times à Berlin nous a dit mardi dernier quel choix ils feront. Le nouveau projet de loi militaire perpétue l'organisation et la force actuelle de l'armée pour un temps indéfini, augmente de près d'un tiers le nombre des officiers et améliore la solde des sous-officiers.

« L'effet de ces mesures sera de donner à l'armée un pied de paix d'environ 430 mille hommes, de faire des additions considérables à un budget militaire qui atteint presque 375 millions en espèces sonnantes, sans compter l'énorme perte de travail qui est inséparable de la conscription universelle.

« Le correspondant du Times ajoute cette phrase significative : « Bien des gens sont convaincus que si l'Allemagne doit chercher à conserver l'antique renommée de ses écoles et de ses services administratifs, elle

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA SAINT-VALENTIN.

C'était samedi la Saint-Valentin ; cela ne vous intéresse guère, n'est-ce pas, au premier abord, à moins que vous ne connaissiez quelque jolie Valentine ? Mais si vous avez vécu un peu en Angleterre, vous devez savoir que la Saint-Valentin y est tout autre chose qu'en France.

C'est la fête des amoureux, et il y a beaucoup d'amoureux de l'autre côté de la Manche. Là-bas, en effet, on reste très-bien deux ou trois ans fiancés, à regarder les étoiles ensemble, ou à exécuter de sentimentales promenades à deux sur les vertes pelouses d'Hyde-Park, à l'heure où les promeneurs ordinaires commencent à s'en aller.

Pourquoi les amoureux anglais ont-ils choisi saint Valentin pour patron ?

Je vous déclare sur l'honneur que je n'en sais absolument rien, et qu'il n'y a pas dans

tout le Royaume-Uni un amoureux qui en sache quelque chose.

Toujours est-il que c'est ainsi.

Un mois avant la Saint-Valentin, toutes les boutiques se remplissent de mille objets divers, portant cette inscription Valentines, — prononcez valentines.

La valentine comprend les rivières en diamants, les étoffes, les tableaux et jusqu'au roast-beef. On envoie très-bien une belle pièce de bœuf à une jeune fille aux yeux bleu céleste et aux longs cheveux blonds. C'est la poésie unie au matérialisme.

Mais, les deux choses qui se donnent le plus particulièrement comme valentines sont :

- 1° Les gants, les classiques french gloves, 2° Une petite feuille de carton colorée, entourée d'une guirlande de roses et ornée de quatre coins en plaqué, patented ; cela coûte généralement un shilling et six pence.

On y écrit des pensées qu'on envoie à sa bien-aimée, et le soir, celle-ci montre sa valentine aux amis de la famille qui viennent prendre le thé.

Rien de comique comme le contenu de la plupart de ces valentines. Le suprême bon ton est d'y inscrire un ou plusieurs vers de Shakespeare, se rapportant par quelques

points à la destinataire. On arrive ainsi aux plus invraisemblables effets.

Quelques anecdotes à propos des Valentines :

En 1854, un pair d'Angleterre, lord Harnwist, se brûla la cervelle parce que sa fiancée avait colporté partout, en s'en moquant, un des petits cartons dorés dont j'ai parlé plus haut, et sur lequel il avait écrit quelques lignes des plus brûlantes.

Le célèbre Brummel était si répandu dans le monde élégant, que, chaque année, le quatorze février, il avait quelque chose comme cinquante Valentines à envoyer. Il paraît qu'il les tournait toutes avec le plus grand esprit. Quand il avait inventé une nouvelle cravate, il en envoyait toujours un spécimen avec le petit carton doré.

Enfin, la dernière année de sa vie, lord Palmerston envoyait encore des valentines. On sait, par les chroniques judiciaires, que Sa Seigneurie était restée fort galante jusqu'à la fin...

La fête de saint Valentin forme le sujet d'une des chansons d'Ophélie dans l'Hamlet

de Shakespeare. Quand elle arrive, couronnées de fleurs des eaux, au milieu des jeunes Danoises, elles chantent :

C'est aujourd'hui la Saint-Valentin, Prenez-moi pour votre Valentine...

On n'a jamais su en Danemark ce que c'était que le Valentine's day, mais Shakespeare n'y regardait pas de si près, et les Anglais non plus. Toutes les fois qu'on joue Hamlet, c'est l'une des choses les plus applaudies.

Maintenant, puisqu'en France il n'y a pas de fête spéciale pour les amoureux, — comme il y en a une pour les cochers, les cuisiniers ou les limonadiers, — je ne puis faire qu'une chose, envoyer de loin un toast aux Valentins et Valentines des trois royaumes :

Ce sont les amoureux qui passent, Buyons, buyons, à leurs amours,

comme le chantait si bien M^{me} Peschard dans la Quenouille de verre, de MM. Millaud, Heugel et Albert Grisart.

JEHAN VALTER.

ne saurait se donner le luxe de maintenir longtemps son armée au chiffre que son gouvernement juge constamment nécessaire pour défendre l'indépendance du pays contre des voisins dont les dispositions sont douteuses ou même ouvertement hostiles. »

» La pauvreté de leur patrie rend extrêmement probable que les Allemands seront réduits à cette alternative : il leur faudra choisir entre le maintien du niveau intellectuel et administratif où ils se trouvent aujourd'hui et le maintien de leurs forces militaires sur le pied actuel.

» Le choix ne saurait être douteux. Aucune nation, surtout une nation qui vient de consolider son unité et d'acquiescer une certaine grandeur par ses succès guerriers, ne peut fermer l'oreille à la voix de son gouvernement qui l'avertit que certains sacrifices sont nécessaires « pour défendre l'indépendance du pays contre des voisins dont les dispositions sont douteuses ou même ouvertement hostiles. »

» Sur des questions de ce genre, il n'y a, en réalité, aucun appel possible contre le jugement des ministres responsables de la direction des affaires publiques. Nul autre qu'eux ne peut prétendre savoir à quels dangers le pays est exposé et par quels moyens ces périls peuvent être conjurés. Ceci promet donc de mettre fin à toutes les espérances qui avaient été édifiées sur la suprématie de l'Allemagne.

» L'éducation et l'esprit scientifique, disaient-on, allaient régner sans contestation en Europe, car ils étaient l'âme de la politique de la nation qui venait de se placer à la tête de l'Europe. Au lieu de cela, l'éducation et l'esprit scientifique se voient détrônées dans leur pays de prédilection par ce vulgaire tempérament militaire que l'on supposait avoir jamais disparu quand la France fut forcée de reconnaître sa propre faiblesse.

» C'est un triste résultat pour les critiques anglais qui ont permis à leur enthousiasme teutonique de leur fermer les yeux sur des faits de simple moralité. C'est un résultat plus triste encore pour la nation à laquelle son ambition, dépassant le but, n'a laissé qu'un choix désastreux entre une alternative de maux. »

Chronique générale.

La dernière séance de l'Assemblée a été consacrée à la discussion de l'impôt sur les chèques. Les articles sont votés, mais la question n'est pas devenue plus claire. La Chambre a adopté le projet de la commission tel qu'il lui était présenté, laissant au gouvernement le soin de l'application qui sera peut-être difficile.

On a discuté trois séances, et l'on s'entend peut-être moins que le premier jour; on a voté pour en finir.

La commission de la librairie a entendu les délégués des libraires de détail qui demandent, dans un intérêt politique et privé, le rétablissement des brevets.

Le garde des sceaux sera convoqué pour la prochaine séance, et aura à fournir la nomenclature des ouvrages qui ont obtenu l'estampille.

On se souvient qu'il avait été question d'un bal qui serait offert au Président de la République par la presse parisienne. M. Debrousse est en ce moment en instance pour obtenir l'autorisation de donner cette fête à ses frais. Le comité chargé de l'organisation est aujourd'hui à peu près formé; on y remarque les noms de MM. Vautrain, Lefebvre, de la Guéronnière, Ed. Hervé, Allain-Targé, etc. La fête aura lieu le 15 mars.

M. le ministre de la guerre vient de donner de nouveau des ordres formels pour qu'on interdise rigoureusement l'entrée de nos fonderies militaires à toute personne non attachée au service de ces établissements qui ne sera pas munie d'une permission exceptionnelle et personnelle. Toute infraction à ces ordres sera punie selon le code militaire.

M. le duc de Padoue a écrit la lettre suivante, que nous trouvons dans le *Journal du Havre* :

« Paris, le 4^e février 1874.

» Monsieur,

» C'est le 16 mars prochain, vous le savez, que S. A. M^e le prince impérial entrera dans sa dix-neuvième année. Nous sommes avertis de toutes parts qu'à cette occasion un grand nombre de nos amis se proposent d'aller lui présenter eux-mêmes leurs hommages.

» Nous avons pensé que vous voudriez bien grouper autour de vous les personnes de votre département qui ont l'intention d'accomplir ce voyage.

» Nous vous serions reconnaissant de leur faire comprendre combien il importe que cette visite conserve le caractère d'un témoignage de « reconnaissance pour le passé », de confiance dans l'avenir, et ne prenne point celui d'une « manifestation impatiente » à l'égard du présent.

» Nous vous prions, monsieur, de vouloir bien, dès que vous le pourrez, nous faire connaître les noms que vous aurez recueillis, sans avoir besoin d'ajouter que nous serons prêts, de notre côté, à vous fournir, pour les conditions de voyage, tous les renseignements qui pourraient vous être utiles.

» Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

» Au nom du comité spécial :

» Le président,

» A. DE PADOUÉ.

« Vous êtes prié d'adresser la réponse à M. le duc de Padoue, 45, rue de Courcelles, Paris. »

La justice finira par se faire !
Les députés bretons poursuivent leur réunion en vue de s'entendre sur la conduite à tenir dans l'affaire du camp de Conlie :

« Les uns, dit la *Patrie*, sont d'avis de mettre immédiatement en accusation les organisateurs de cet établissement militaire, entre autres M. Gambetta; les autres préfèrent attendre l'arrivée de documents importants, entre autres d'un bon nombre de dépêches télégraphiques d'où il ressort que ces messieurs ont mis l'intérêt de la République avant l'intérêt de la France, et où il est prouvé que les habitants des départements circonvoisins ont été injustement et systématiquement écartés. »

Pendant les trois jours de congé, la commission du budget aura à recevoir et à entendre les explications des délégués des raffineries du Havre et de Nantes qui se sont émus de la prise en considération de l'amendement de M. Pouyer-Quertier et doivent se rendre à Versailles.

La nouvelle de la destruction par le feu de la riche collection de sir Richard Wallace, a vivement impressionné la colonie anglaise de Paris, et des télégrammes ont été envoyés de Paris pour avoir de Londres des renseignements plus détaillés.

Si le fait est vrai, c'est une perte irréparable; heureusement le doute est encore permis. La galerie de sir Richard Wallace était, vers la fin de l'empire, dans un hôtel, au coin de la rue Laffitte et du boulevard. Quand la guerre éclata, il fit blinder le toit de verre, une pompe avec ses servants fut installée dans l'immeuble.

Après le siège, on commença d'enlever les sacs de terre; survint le 18 mars, tout fut remis en l'état. Pendant la lutte des sept jours, un obus tomba sur la maison, qui fut garantie par sa cuirasse de sacs de terre.

Après la Commune, sir Richard Wallace fit transporter ses tableaux à Londres.

Un arrêté du préfet de l'Ariège, en date du 7 février courant, contient les prescriptions suivantes :

« Art. 1^{er}. Le travail sur les chantiers du chemin de fer de Foix à Tarascon est et demeure interdit les dimanches et jours fériés, sauf les exceptions ci-après.

» Art. 2. Sont autorisés, les mêmes jours, les ouvrages absolument indispensables à l'effet de préparer le travail du lendemain et jours suivants, tels que réparation de matériel, remaniement de voies, opérations graphiques, etc., lesquels ouvrages n'emploient d'ailleurs qu'un très-petit nombre d'ouvriers spéciaux.

» La même autorisation s'étendra aux ouvrages à propos desquels la période des basses eaux doit être employée avec une extrême activité, comme pour les épaissements et autres travaux analogues.

» Art. 3. Les travaux ainsi autorisés ne pourront commencer qu'une demi-heure après la fin de la première messe du matin.

» Art. 4. Les contraventions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les communes traversées par la voie ferrée et inséré au *Recueil des Actes administratifs*, seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois. »

Le préfet des Vosges, considérant que le conseil municipal de Remiremont ayant été convoqué à l'effet de procéder à l'installation du maire nommé par le dernier décret, 7 membres seulement sur 24 se sont rendus à la séance, a pris un arrêté qui suspend ce conseil pour deux mois.

Nouvelles extérieures.

AUTRICHE.

Les journaux de Vienne, du 12, nous apprennent que l'empereur, en route pour Saint-Petersbourg, a été reçu par les autorités dans toutes les gares de ligne du Nord, où se pressait une foule énorme. Les stations étaient brillamment illuminées, et les populations enlonnaient l'hymne national à l'arrivée et au départ de l'empereur. Sur le territoire des communes dépourvues de gares, les habitants des villages se pressaient avec des torches le long du chemin de fer pour acclamer le souverain, quoique le pays entier soit couvert d'une épaisse couche de neige. S. M. a été très-touché de ces preuves d'attachement de la part des populations slaves et polonaises.

On écrit des frontières de l'Allemagne à M. de Laurentie :

L'échec subi par la politique prussienne dans la campagne contre le catholicisme et contre les gouvernements catholiques est maintenant chose incontestable, personne n'en doute et tout le monde connaît les détails de cette déroute que les combinaisons si bien faites, pensait-on à Berlin, ne faisaient pas prévoir.

Les sentiments de réprobation manifestés partout, en Angleterre, en Belgique, en Italie même, et finalement en Autriche, sont tels qu'il ne reste pas la plus légère place pour une illusion. Et, si infatué qu'il soit de sa personne, de son mérite et du génie qu'il se fait attribuer tous les jours, le chancelier ne peut, aujourd'hui, que reconnaître, avec ceux qui le jugent, qu'il est véritablement seul, isolé, et que ses arguments et controverses de droits civils et religieux sont à l'index.

On le dit très-irrité de ce piteux résultat, peu fait, il faut en convenir, pour relever son prestige; et on le représente comme s'abandonnant à des pensées de rancune qu'il dit devoir être terribles et qu'il se promet bien de faire sentir un jour. Ceci n'a rien d'étonnant pour tous ceux qui connaissent son esprit, mais qu'il se contienne; l'avenir ne lui appartient pas, et il y a de fortes raisons pour croire que les beaux jours du chancelier et de la politique qu'il couve sont passés.

Au sentiment d'amour-propre froissée et à la colère provoquée par l'échec public, vient s'ajouter, pour M. de Bismark, la perspective ou la crainte de voir l'alliance russe, si péniblement choyée, caressée et exaltée par lui, sinon perdue, au moins amoindrie et paralysée par la diplomatie autrichienne.

En effet, à Berlin, la question actuelle est celle-ci : que va-t-il résulter du voyage de l'empereur d'Autriche à Saint-Petersbourg, maintenant que la politique prussienne vient d'être mise à nu ?

On ne parle plus de ce voyage comme étant un acte de politesse ou comme ayant pour but de cimenter la triple alliance de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. Ces pauvres raisons sont abandonnées et on n'ose plus les présenter aux naifs.

La crainte est si vive, à Berlin, que l'on fait intervenir le prince-héritier en le faisant demeurer à Saint-Petersbourg pendant le séjour de l'empereur d'Autriche.

Veut-on ainsi donner une tutelle au gou-

vernement russe, ou bien veut-on faire surveiller de près les pas et démarches du ministre autrichien ?

Mais, quoi que disent et fassent les Berlinois, le voyage de l'empereur d'Autriche portera ses fruits, et un nouvel échec attend encore le chancelier prussien.

Le voyage est fait dans un but d'entente et de reconnaissance des principes vrais. L'attitude de l'empereur d'Autriche sera celle d'un prince catholique; elle ne peut être autre, et nous en avons pour garants le caractère du prince et l'intérêt bien entendu de son peuple.

PRUSSE.

On écrit de Munster :
On a saisi cette semaine et vendu aux enchères tout le mobilier de l'évêque de Munster, il n'a rapporté que 47 thalers. Un grand portrait de l'empereur Guillaume s'est vendu 15 francs. Le comte de Landberg-Beben-Gemen, grand seigneur westphalien et membre de la Chambre haute de Prusse, a mis à la disposition de l'évêque son vaste et splendide hôtel, dans la ville de Munster. Là, au moins, les agents du fisc n'auront rien à saisir. Je renonce à dresser la liste des prêtres catholiques emprisonnés, de tous côtés, pour infractions aux lois de mai.

ITALIE.

On lit dans le *Ravennate* :
On s'occupe beaucoup, à Florence, du but du voyage de l'ex-père Hyacinthe, qui est ici avec une mission du Conseil fédéral suisse.

Cette mission consisterait à recruter pour les cures laissées vacantes, par les prêtres catholiques qu'on a expulsés, des moines qui, depuis la suppression des corporations religieuses, en Italie, « sont rentrés dans la vie civile en se mariant. »

Voilà certes des recrues dignes du recruteur et des autorités suisses, qui savent si bien respecter la liberté de conscience et la liberté individuelle.

ANGLETERRE.

La reine d'Angleterre est entrée en pourparlers avec M. Disraeli et lord Derby, pour la composition d'un nouveau ministère conservateur. M. Gladstone s'est retiré.

Nous accueillons cette nouvelle avec satisfaction, car l'arrivée au pouvoir de lord Derby nous fait présager que le cabinet de Saint-James sortira enfin de cette égoïste apathie où les idées de M. Gladstone l'ont tenu enveveli pendant cinq ans.

L'Angleterre a besoin de reprendre une participation légitime aux faits de la politique générale, et cela dans l'intérêt des victimes de la maxime régnante : « La force prime le droit. » Aussi en analysant ici, et à diverses reprises les causes de l'affaiblissement du parti libéral, nous les avons trouvées dans le désir d'une revanche que le peuple anglais, blessé dans son amour-propre par l'attitude atone du ministère actuel vis-à-vis de l'étranger, veut prendre de cette politique.

Les élections ont donné 344 conservateurs et 294 libéraux.

Un terrible incendie a détruit, dans la nuit du 13 au 14, à Londres, un vaste carré de constructions qu'on appelait *Pantechnichon*, sur une étendue de deux arpents. Ces constructions servaient de dépôt aux objets à vendre et étaient propriété privée.

Le *Pantechnichon* était rempli de bijoux, de vaisselle précieuse, d'une quantité considérable d'œuvres d'art et de collection de tableaux. Presque rien n'a été sauvé.

M. Richard Wallace a perdu une collection de tableaux d'une valeur de 3 millions 750,000 francs. Deux autres collections, évaluées chacune à 5 millions, sont également perdues.

Les dommages sont incalculables. L'incendie était effrayant et illuminait tout Londres.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le carnaval a perdu ce côté burlesque qui le caractérisait il y a quelques dix ans. On ne voit plus à travers nos rues ces ban-

des de masques crottés et en guenilles, brillant à tue-tête, et titubant sur des jambes peu sûres. Toutes les réjouissances se passent à l'intérieur. De bonne heure, les magasins se ferment, les ateliers deviennent déserts, les chantiers sont interrompus et chacun s'empresse vers quelque réunion de parents et d'amis.

Ici, hier soir, on entendait des chœurs, des morceaux d'harmonie; plus loin, des silhouettes en mouvement se détachaient sur les rideaux d'un premier, et une oreille attentive distinguait le pas cadencé d'un élégant quadrigle ou d'une brillante polka; ailleurs, de jeunes artistes s'étaient improvisés, et interprétaient avec un rare talent des rôles dignes d'élèves du Conservatoire. C'est ainsi que les sociétés de patronage, les pensionnats et diverses institutions ont offert, à leurs enfants et à leurs nombreux invités, un carnaval des plus agréables.

Honneur à ceux qui organisent des fêtes de ce genre et savent distraire la jeunesse avec des divertissements honnêtes. La génération nouvelle ne pourra qu'y gagner.

A Varennes-sous-Montsoreau, les jeunes gens de la commune avaient organisé une cavalcade qui avait pour but principal le soulagement des pauvres.

L'entrain n'a point manqué à cette fête. Malheureusement, le temps a contrarié la promenade du cortège et empêché peut-être quelques étrangers de se rendre à Varennes. C'est fâcheux, et pour les pauvres, et pour les organisateurs de ces réjouissances.

Le *Journal officiel* publie pour Maine-et-Loire les nominations suivantes de maires et adjoints :

Segré. — Maire : M. Louis (Aventin); adjoints : MM. Syette de Villette (Pierre), Lebrun (Gabriel).

Châteauneuf. — Maire : M. Poitevin (Adolphe-René); adjoint : M. Lelièvre (Eugène).

Le Lion-d'Angers. — Maire : M. Bernard (Jules); adjoints : MM. de Beauvoys (Alfred), Daufresne (Charles).

La prison du Mans vient d'être débarrassée de son hôte le plus dangereux.

C'est de Nonasco qu'il s'agit. Il est parti pour Bordeaux samedi, par le train de 11 h. 52 m. (ligne de Tours).

Il a été amené à la gare par trois gendarmes, qui l'ont, en attendant l'heure du départ, déposé dans le bureau des surveillants. Inutile de dire que ses mains étaient immobilisées par de solides menottes. Par surcroît de précaution, une chaîne, qui permettait de le maîtriser instantanément, s'enroulait autour d'un de ses bras.

L'attitude de Nonasco était hautaine, dédaigneuse même, et c'est sans aucun embarras qu'il a traversé le quai de l'embarcadère, où se pressaient tous ceux qui avaient la faculté de se trouver dans la gare à ce moment.

Nonasco est d'une taille un peu au-dessus de la moyenne; il est brun et paraît doué d'une grande force.

Il était vêtu, au moment du départ, d'un pantalon gris, d'un paletot noir et d'un chapeau de feutre noir.

Nous attendons maintenant les comptes-rendus de la cour d'assises de la Gironde pour avoir les renseignements authentiques sur ce bandit qui, si nous en croyons certains dires, aurait été condamné à mort par la justice du Piémont.

La concubine de Nonasco, la fille Angéla Dorien, a également quitté le Mans. Elle va rejoindre son protecteur et complice dans les prisons de Bordeaux. (La Sarthe.)

Les femmes des sieurs Bouvrot et Novery, les deux complices de Sciacola, viennent d'être arrêtées.

On lit dans *l'Indépendance de l'Ouest* : Nous apprenons officiellement que le maire de Nantes et ses adjoints ont donné leur démission.

Voici ce qu'on raconte à ce propos : Lors de la visite à notre nouveau préfet, les membres de l'administration municipale auraient demandé carrément à M. Lavedan s'il connaissait les intentions du gouvernement à cet égard.

— Je suis sans instructions, aurait répondu M. Lavedan.

Le maire de Nantes et ses adjoints auraient

compris, devant cette réponse évasive, que le gouvernement ne tarderait pas à pourvoir à leur remplacement; en conséquence, ils ont pris le parti de prévenir la mesure qui devait les frapper, en donnant leur démission.

NANTES. — Dimanche, la gaieté du carnaval a été troublée par un accident ou par un crime affreux. Vers 6 heures 1/4 du soir, au moment où un train de marchandises passait sur la Fosse, en face la rue de Flandres, un pierrot a été précipité par dessus la barrière qui entoure la voie ferrée, sous les roues des wagons. Son corps a été affreusement mutilé et coupé en deux. La malheureuse victime est un jeune homme, de l'âge de 19 ans, du nom de Hervet, chauffeur à bord d'un bateau transatlantique.

On sait que les auteurs de ce déplorable événement sont deux dominos noirs, mais on ignore encore s'il y a eu crime de leur part. La justice informe, et on nous assure qu'elle est, à cette heure, sur la trace des deux dominos noirs qui avaient réussi à échapper complètement à ses investigations. (*Indépendance de l'Ouest.*)

La promenade traditionnelle du bœuf gras a eu lieu à Châtelleraul, mercredi et jeudi derniers, sans incident particulier.

Comme les années précédentes, le bœuf gras était pittoresquement orné, et une petite escorte costumée l'accompagnait.

Des tambours et des clairons de la garnison ouvraient la marche.

Le bœuf gras était, cette année, d'une force et d'une stature remarquables. Il pesait 1,329 kilogrammes et appartenait à M. Ménard, boucher. (*Echo de Châtelleraul.*)

On nous signale un trait touchant dont la commune d'Auzais (Vendée) vient d'être témoin.

Un jeune vigneron a la douleur de voir sa femme tomber malade. Il l'entoure des soins les plus dévoués, jour et nuit il se tient à son chevet, luttant de toutes ses forces contre les progrès du mal. Efforts superflus, après trois semaines de douleurs affreuses, la jeune femme meurt, laissant un mari inconsolable.

Les amis de celui-ci, vigneron comme lui, voient l'état d'abattement et d'affaiblissement dans lequel il est. Pendant trois semaines, tous ses soins ont été pour la malade.

Le travail est en retard. Les amis décident qu'ils vont à eux cinq ou six réparer le temps perdu. Un beau matin, on les voit envahir la vigne du jeune veuf; en quelques jours, la terre est retournée.

Quand leur jeune ami put assez maîtriser la douleur pour songer à reprendre le dur travail de chaque jour, et qu'il se rendit à son champ, alors seulement il connut ce que ses amis avaient fait pour lui. Ce fut, on le devine, une bien agréable surprise. A l'amour perdu, il avait du moins la consolation de voir succéder les démonstrations d'une amitié peu tapageuse mais solide.

De pareilles consolations sont rares autant qu'elles sont précieuses.

On écrit de Guérande :

Mardi, à sept heures et demie du soir, le rappel des pompiers battait à Guérande. Un incendie venait de se déclarer dans le village de Kerhué, à quatre kilomètres de la ville.

Aussitôt autorités, clergé, gendarmerie et une nombreuse population se précipitent pour combattre le danger; les pompes arrivent sur le lieu du sinistre; il est trop tard! A huit heures, les six maisons, couvertes en chaume, qui composent le village étaient déjà la proie des flammes; les toits s'étaient effondrés et l'intérieur n'était qu'un immense brasier.

De ces six maisons et de leurs dépendances comme écuries, granges, fournerie, etc., il ne reste que les murs.

Les habitants ont été recueillis par les villages voisins. Les pertes sont considérables; une seule maison était assurée.

Il est presque prouvé que le feu a pris dans l'écurie où ont été brûlés les bestiaux, et cela par suite de l'imprudence du paysan qui y serait allé avec une chandelle.

On écrit à l'*Union bretonne* que le montant des pertes occasionnées par l'incendie, au village de Kerhué, est de 49,434 francs. Un seul ménage était assuré pour 2,000 francs.

Le pauvre malheureux chez lequel le feu s'est déclaré est mort des suites des brûlures qu'il a reçues en ouvrant la porte de l'écurie où étaient ses bestiaux brûlés. Le maire de Guérande et de nombreux habitants ont accompagné son convoi funèbre.

Une souscription publique est ouverte pour soulager cinq de ces malheureuses familles, qui sont complètement ruinées.

La discussion du projet de loi ayant pour objet la mise en adjudication du chemin de fer de Tours à Montluçon, est toujours à l'ordre du jour de l'Assemblée. L'urgence ayant été déclarée, le vote ne doit pas se faire longtemps attendre. La négligence et l'impéritie qui ont retardé pendant plusieurs années le vote de cette loi ne sont donc plus à redouter désormais, puisque l'Assemblée est saisie d'une façon irrévocable, même par l'urgence déclarée.

Ce chemin de fer, qui va créer un nouveau débouché à nos produits, augmentera la prospérité de la ville de Tours, et déterminera un grand mouvement d'affaires dans l'arrondissement de Loches, privé jusqu'ici de voies rapides; il traversera pour ainsi dire cet arrondissement de part en part. Le chemin arrivera ensuite à la Châtre et se dirigera par Châteaumeillant, Culan et la Chapelle vers Montluçon où il aboutira directement. En quittant La Châtre, il y aura près d'Urciers un embranchement qui se détachera de la ligne principale pour venir aboutir à la ligne de Montluçon à Guéret, près de la station de Lavaud-Franche, en passant près de Saint-Marient et St-Pierre-le-Bost.

Les travaux devront être commencés dans le délai d'un an et terminés dans celui de cinq ans, à partir de la date du décret approubatif de l'adjudication.

La subvention totale à fournir par l'État est de 12 millions : 10 millions pour la ligne principale et deux millions pour l'embranchement.

Une circulaire du ministre de l'instruction publique, envoyée tout récemment aux directeurs des lycées, portait que, tous les premiers jeudis de chaque mois, les élèves devront faire une promenade militaire et exécuter des manœuvres d'ensemble. Voici qui est fort bien; mais il paraît que l'on va aller plus loin, et avec raison, dans cette voie au bout de laquelle se trouve la régénération. Non-seulement les promenades des premiers jeudis de chaque mois, mais toutes les promenades vont être utilisées.

On sait que, jusqu'à présent, ces promenades que faisaient autrefois de la ville nos jeunes lycéens n'avaient aucun but déterminé. Ils allaient tantôt ici, tantôt là. A l'avenir, cela va être changé. Le ministre de la guerre, d'accord avec le ministre de l'instruction publique, va faire fabriquer des cartes topographiques sur le modèle de celles de la guerre. Ces cartes sont à l'échelle de 1/10,100; elles ont 26 centimètres de long sur 16 centimètres de haut, et donnent la conformation du terrain environnant chaque localité où se trouve un lycée ou collège, jusqu'à une distance de trente kilomètres.

Pendant les cours, les professeurs de mathématiques apprendront à leurs élèves à se servir de ces cartes, à calculer au simple coup d'œil l'altitude des montagnes, la profondeur des vallées, etc. Puis, pendant les promenades, les leçons seront mises en pratique, grâce aux nouvelles cartes dont chaque élève sera pourvu.

Faits divers.

Encore une explosion d'essence minérale!

Samedi matin, le sieur Martin, épicier au coin du boulevard Ornano et de la rue Myrrha, envoya l'un de ses garçons, nommé Jean-Baptiste Andrieux, chercher de l'essence minérale à la cave.

Avec une imprudence qui devait lui coûter cher, Andrieux, pour cette opération, s'éclaira avec une chandelle.

Le feu prit au liquide. Le malheureux, suffoqué, n'eut que le temps de pousser un cri, qui donna l'éveil à son patron.

Celui-ci appela au secours, plusieurs voisins accoururent; on descendit, et on trouva Andrieux debout contre le tonneau, au rebord duquel ses mains se crispèrent.

On le couvrit d'une couverture mouillée et on le remonta.

Il était dans un état affreux; les chairs bouffies et tuméfiées s'en allaient en lambeaux.

Porté à la pharmacie Buisson, il y reçut quelques soins, puis fut dirigé sur l'hôpital de Lariboisière. Mais il mourut avant d'y arriver.

Le cadavre a été retourné chez son patron.

Il n'y avait que deux mois que l'infortuné Andrieux était employé à l'épicerie Martin.

Les pompiers des postes voisins ont pris des mesures pour empêcher l'incendie de se propager.

UN CAS EMBARRASSANT.

Le *Courrier de Saône-et-Loire* expose le cas fort embarrassant d'une femme qui se trouve avoir deux maris :

Lors de la guerre de 1870, un jeune homme de Saint-Didier-en-Bresse, quoique marié depuis six mois, dut partir comme mobile à l'armée des Vosges. Dans une rencontre avec les Prussiens, il fut fait prisonnier et emmené en Prusse. Quelques pécadilles le firent condamner par un conseil de guerre prussien à plusieurs années de détention. Pendant sa captivité, il écrivit plusieurs fois à sa femme, mais aucune des lettres ne parvint à celle-ci; sans réponse lui-même, il cessa d'écrire.

Mais voici comment le fait se compliqua : lorsqu'il fut fait prisonnier, il jeta son sac dans un ravin; un autre soldat qui avait perdu le sien, mais qui avait pu s'échapper, avait pris ce sac en remplacement, et s'en était servi comme lui appartenant.

Incorporé plus tard dans l'armée de la Loire, ce dernier fut tué à Beaune-la-Rolande. On trouva dans son sac les papiers de son camarade de Saint-Dizier, et avis de la mort fut donné à la femme de celui-ci, qui, au bout de dix mois ou un an, contracta un nouveau mariage avec un jeune homme de Dampierre-en-Bresse.

Mais voilà que, ces temps derniers, le premier mari, qu'on croyait mort, ayant obtenu une réduction de peine et reçu l'autorisation de rentrer en France, est arrivé à son domicile qu'il a trouvé occupé par un autre et deux jeunes enfants dont il n'était pas le père. Jugez de la figure qu'ont faite ces trois personnages. Que va-t-il arriver? Je ne sais; mais le cas est fort embarrassant.

Dernières Nouvelles.

Dépêche de l'agence du *Courrier de Paris*.

« Saint-Petersbourg, 16 février.

» Ce matin, conférence intime entre Gortschakoff et Andrassy; rien ne transpire, mais à la légation allemande on paraît très-inquiet. »

Des dépêches de Berlin, en date du 16 février, nous apportent le résumé très-intéressant du discours prononcé par le feld-maréchal de Moltke au Reichstag pour défendre le projet de loi militaire.

M. de Moltke a fait ressortir la nécessité dans laquelle se trouve tout grand Etat, et principalement l'Allemagne, de posséder une armée nombreuse et puissante.

« Ce que nous attendons dans six mois, a-t-il ajouté, demandera l'appui de nos armes dans un demi-siècle. La France a imité toutes les institutions militaires de l'Allemagne. Comment pourrions-nous renoncer à ce que nos adversaires adoptent? L'Allemagne est éloignée de toute attitude offensive; mais elle est obligée de rester sur la défensive. »

Le feld-maréchal a ensuite énuméré les armements croissants que la France a opérés, bien que la majorité du peuple français soit pénétrée de la nécessité de la paix.

Sa péroraison a été toute pacifique :

« Nous sommes devenus une nation puissante, a-t-il dit, mais nous sommes restés une nation pacifique. Nous n'employons pas notre armée à faire des conquêtes pour nous agrandir. »

La télégraphie nous apprend que ce discours a été accueilli par de vifs applaudissements, et que le projet de loi militaire a été renvoyé à une commission de vingt-huit membres.

Pour les articles non signés : P. GODET.

